

République Française
Département de la
Charente Maritime

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Commune de COURCOURY
Séance du 27 Juin 2008

Nombre de membres :

Afférent au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 17 Juin 2008

L'an deux mille huit, et le vingt sept Juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BIGOT Eric. Etaient présents : BARBAUD Françoise, BARON BRUMAUD Kim, BESSONNET Joseph, BIGOT Eric, BOISSINOT Alain, BOUTINON Michel, FARGEOT Michelle, GILLARD Liliane, KELLER Jean-Marc, MELLIER Jean-Michel, MERCIER Nadia, VILPASTEUR Geneviève . Etaient absent excusé : DEGUIL Jackie ayant donné pouvoir à Mme VILPASTEUR Geneviève, HAMON François ayant donné pouvoir à BESSONNET Joseph, MECHAIN Didier ayant donné pouvoir à Mme BARBAUD Françoise. Mme GILLARD Liliane est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h45.

Mr le Maire demande aux Conseillers s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du Conseil Municipal du 29 Mai 2008 ; aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté.

ORDRE DU JOUR

En introduction, Mr le Maire explique la raison pour laquelle le Conseil a du être avancé à ce jour : La Préfecture de la Charente Maritime a fixé un arrêté convoquant les Conseillers Municipaux de toute ses Mairies ,le 27 Juin 2008, en vue de la désignation de leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral, qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs. Cette élection aura lieu le 21 Septembre 2008 à la Rochelle.

Est nommée secrétaire de séance pour ces élections Sénatoriales : Mme BARBAUD Françoise.

En application de l'article R 133, Mr le Maire désigne ensuite les deux Conseillers les plus jeunes : MERCIER Nadia et BOISSINOT Alain

Puis les deux Conseillers les plus âgés : VILPASTEUR Geneviève et BOUTINON Michel

Mr le Maire invite donc ses Conseillers à élire leurs délégués et suppléants en vue des élections des Sénateurs. Il explique que le vote aura lieu à scrutin secret, majorité absolue, et qu'il y avait possibilité

de constituer des listes à l'avance : ce qui a été fait lors de la préparation du Conseil le 24 Juin 2008. 3 DELEGUES doivent être désignés, ainsi que 3 suppléants, les listes ont été préparées comme suit :

DELEGUES :

- BIGOT Eric
- KELLER Jean-Marc
- MECHAIN Didier

SUPLEANTS :

- BARBAUD Françoise
- BARON BRUMAUD Kim
- FARGEOT Michelle

RESULTATS DES VOTES : DELEGUES

- BIGOT Eric : 15 voix
- KELLER Jean-Marc : 14 voix
- MECHAIN Didier : 14 voix

RESULTAT DES VOTES : SUPPLEANTS

- BARBAUD Françoise : 15 voix
- BARON BRUMAUD Kim : 14 voix
- FARGEOT Michelle : 14 voix

Suite à cela, Mr le Maire annonce une prochaine réunion de discussions au sujet des ces élections Sénatoriales, en Septembre, en vue de l'orientation des votes pour le 21 septembre 2008.

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS :

Les dossiers de demandes de subventions ont été étudiés lors de la réunion de la Commission des Finances du 11 juin 2008.

MONTANTS DES SUBVENTIONS :

- LA CALAS : 200 euros
- LE COMITE DE JUMELAGE : 350 euros
- LA PIBOLE : 350 euros
- LES PARENTS D'ELEVES : 600 euros (une majeure partie correspondant au financement du récent voyage des enfants au Zoo de CHIZAY, cout 400 euros)
- ASSOCIATION DES PECHEURS D'ANGUILLE DE LA SEUGNE : 60 euros
- LA COUR'OIE : 100 euros
- LE BIBLIOBUS : 60 euros

LE TOUT POUR UN TOTAL DE : 1720 euros.

Mr le Maire rappelle à cette occasion que d'une part la COURCOUROISE DE SONORISATION n'a pas le droit aux subventions, et que d'autre part, CORCOSSE AMITIE , CORCOSSE JEUNESSE , AINSI QUE L'ACCA n'ont pas souhaité déposer de dossiers de demandes de subventions.

Les subventions obtenues seront versées dès réception de la délibération en retour du contrôle de légalité.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE CONCERNANT LE PARKING

Mr BESSONET Joseph prend la parole pour faire le compte rendu des démarches entreprises. Les différentes instances publiques (DID, CG, CR) ont été contactées afin d'avancer ce projet.

La discussion prend fin par la demande de Mr le Maire aux Conseillers à savoir si la Commune lance le projet, réponse positive à l'unanimité.

Suite à cela Mr le Maire s'absente quelques minutes pour aller jusqu'à la Mairie de SAINTES porter l'enveloppe pour les Sénatoriales. Il délègue Mme BARBAUD pendant son absence.

DEMANDE D'AUTORISATION DU CABINET DEXIA

Au travers d'un courrier, le cabinet DEXIA demande au Conseil Municipal de COURCOURY de donner l'autorisation définitive de délégation de pouvoirs à son Maire en tout ce qui concerne le dit cabinet DEXIA. ADOPTE A L'UNANIMITE.

DOSSIER DES DEGATS OCCASIONNES A LA MAISON DE LA SEUGNE

Lors d'une précédente location des dégâts avaient été constatés. En accord avec la locataire, les réparations ont été faites par les agents techniques. Leur coût s'élevant à 46€60 sera facturé et réchmé par le biais du Trésor Public.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (CCID)

Une liste de 24 personnes avait été proposée par le conseil municipal à la direction des services fiscaux qui a désigné :

6 commissaires titulaires :

- MERCIER Yannick
- BESSONNET Maryline
- AUDAIRE Francis
- CHARBONNIER Gérard
- GIRAUDET Bernard
- CHARTIER Alain

Et dans l'ordre, leurs suppléants :

- ROUILLE Pierre
- BALCEREK Christophe
- BRUMAUD Dominique
- BUFFARD Christophe
- LUGROS Antonin
- REVAULT Gregory

La CCID se réunira le 3 juillet 2008

RESERVE DE SECURITE

Après prise de contact par courrier de la Mairie, voici une première liste des personnes qui ont répondu positivement pour être volontaires :

- TARIN Michel
- BALCEREK Christophe
- AUDAIRE Jean-Max

- BOISSINOT Claude
- ISOARD Jean-Claude
- FAVEAU Joël
- LYS Christian
- MORAIS Jil
- ESPIEUX Emmanuel
- DANTEC Sébastien
- MERCIER Yannick
- VILPASTEUR Maurice
- NEE Thierry
- ROCH Philippe
- ROULLEAU Christian
- BABIN Jean-Paul
- HARDY Bernard
- LASSEUR Eric
- AUDAIRE Francis
- LUNG Thierry
- FOUCAUD Pascal
- CAILLAUD Jean-Mary
- BARBAUD Pascal
- MONNEAU Cyril
- BAILLY Roland
- CORNET Gilbert

INFORMATION

Un Rallye organisé par la Commune de Saint Sever de Saintonge traversera Courcoury le 27 Juillet 2008. Il sera fait à cheval et à vélo. Les responsables du rallye demandent à la commune s'il serait possible d'occuper la Maison de la Seugne, et l'autorisation a été demandée à Mr BRUNET Gilbert d'occuper un de ses champs, pour faire reposer et abreuver les chevaux. Mr BRUNET a donné son accord.

RAPPORT ANNUEL DES DECHETS MENAGERS

Il sera à lire et à valider des le prochain Conseil.

L'AFR – Association foncière de remembrement

La DDAF a pris l'arrêté de composition de l'AFR de Courcoury :

- Monsieur le Maire
- Un représentant du directeur de la DDAF
- Membres désignés pour 6 ans :
 - MECHAIN Didier
 - POUSSARD Joël
 - ROUILLE Pierre
 - TARIN Michel
 - VLIPASTEUR Maurice

- CAILLAUD Jean-Marie
- LYS Christian
- LYS Sébastien
- ROBERT Christian
- ROBERT Jean-Mary

Retour de Mr le Maire.

DEMANDE DE DEROGATION

La coiffeuse de Courcoury a fait une demande de dérogation à l'école de PLASSAY. En effet étant à la recherche d'une location sur Courcoury, elle désire inscrire son enfant à l'école de la Commune, travaillant juste à côté. Elle a reçu un avis défavorable à ce jour de la part de PLASSAY, invoquant le fait qu'elle n'habite pas encore Courcoury. Mr le Maire consulte donc les conseillers pour débattre de ce sujet, si le conseil est favorable à l'entrée de cet enfant à l'école du village, il ne restera qu'une condition d'acceptation de la dérogation de la part Plassay. Dès que la coiffeuse aura trouvé une location sur Courcoury, cet enfant pourra donc être inscrit à Courcoury, à la condition que Courcoury ne réclame à aucun moment les frais scolaires à la Commune de Plassay.

Le Conseil Municipal tient à rappeler que cette demande de dérogation, qui vise à faire entrer un enfant de plus à l'école de Courcoury, n'entre en aucun cas dans le cadre de la convention entre Courcoury et les Gonds. L'ensemble des conseillers donne un avis favorable à la venue de cet enfant, et ne souhaite pas réclamer les frais de scolarité.

INVITATION

Mr MACHEFER Maire de PREGUILLAC invite le Conseil Municipal de Courcoury à l'inauguration de sa chaufferie bois le 5 Juillet, Mr le Maire invite vivement les Conseillers à y participer.

REUNION AU SUJET DE L'EDUCATION

Une réunion aura lieu le 1er Juillet 2008 au sujet de l'éducation. Mr le Maire et Mme BARBAUD représenteront Courcoury à la CDC

Mr KELLER Jean-Marc en profite pour relater sa rencontre avec Mme GOYAC. Rencontre dont le but était une nouvelle organisation quant aux horaires de garderie. Une extension était fortement souhaitée, Mme GOYAC accepte le principe pour une période d'essai de deux mois. L'ouverture se fera un quart d'heure plus tôt, soit à 7h30, et la fermeture une demi heure plus tard, soit donc vers 19h00. Ceci prendra effet après les vacances de toussaint (? ou en septembre ?) Tout ceci pouvant être modulé selon la fréquentation, à la baisse s'il le faut. Le but final étant en fin d'année prochaine de transformer cet accueil en centre. Pour le midi, une demande est faite pour que ce soit la même personne que le matin. De même que lorsque la personne à ce poste sera en congés maternité, la demande est qu'elle soit remplacée par SABRINA.

Mr le Maire rappelle que la Communauté de Communes souhaite ne pas aller trop vite en ce domaine, n'oubliant pas que CAROLE COLLIN est toujours susceptible de revenir à son poste un jour, et que si cela n'est pas elle, qu'il y a beaucoup de personnes très compétentes pour pourvoir ce poste avant SABRINA.

Mme BARBAUD Françoise demande s'il ne serait pas utile déjà de commencer à faire passer l'information au sujet des nouveaux horaires, par exemple lors de la réunion de la Commission scolaire du 1^{er} Juillet, avis favorable.

CONSEIL D'ECOLE

La question a été posée à savoir le nombre d'enfants qu'il y aura à la rentrée scolaire, ainsi que les nouvelles conditions du soutien scolaire .Le samedi ayant été supprimé, il faut répartir les deux heures sur les autres jours de la semaine. Cette demi heure de soutien scolaire en plus est proposée pour le soir, mais un problème se pose, cela va-t-il toujours être compatible avec les transports ? Il pourrait être installé un accueil gratuit pour permettre l'attente des transports suivants si le besoin en est.

Compte rendu des activités du 3ème trimestre :

- Piscine
- Roller
- Exposition Photos
- Matinée collège (pour faire connaissance)
- Théâtre Gallia (sortie)
- Prévention routière
- Sante bucco dentaire
- Horaires
- Effectifs de rentrée 2008 2009(40 enfants)
- Sortie de fin d'année au Zoo de CHIZAY
- Kermesse de fin d'année
- Projet de classe de neige pour l'année prochaine
- Achat d'un téléphone duo, et d'un onduleur (protection du réseau)

EVENEMENTIEL

Il faut prévoir l'approche du 14 Juillet.

- 11h30 cérémonie au cimetière, suivie d'un vin d'honneur.
- Demande de la part de Mme Geneviève VILPASTEUR d'un bon pour l'achat de fleurs en vue de la préparation de la gerbe

Il est signalé par Mr KELLER Jean-Marc qu'une carte de paiement nous a été établie par les établissements LECLERC de SAINT GEORGES DES COTEAUX, celle ci remplacera les bons de sortie, LECLERC nous conseille vivement de grouper les achats tels ceux du goûter des enfants de l'école, sachant que l'achat en quantité coûte moins .Il faut y réfléchir car un problème de stockage peut se poser.

COMPTE RENDU DU SECOURS POPULAIRE

Mme FARGEOT Michelle demande quand il y aura une réunion de la CCAS, le Secours Populaire lui ayant donné des informations.

TOUR DE TABLE

Mme BARBAUD Françoise signale à certaines personnes de la commission environnement que suite aux plantations qu'elles ont effectuées dans la semaine, la place de la Mairie est restée dans un certain état de saleté. Ceci pouvant mettre les agents techniques à défaut, ils pourraient être accusés de mal faire leur travail .Demande est faite d'être plus prudents à l'avenir. Elle signale ensuite que le lierre du puits situé rue de la Forge à été ôté, il est donc tout à fait possible de le déplacer à l'avenir. Il est prévu de

l'installer sur le morceau de terrain en forme de triangle, sur lequel la Mairie a posé un droit de préemption d'achat (8m²)

Mr BOUTINON Michel demande à se sujet d'essayer de sécuriser rapidement les puits de la Commune. Il ne faut pas attendre qu'il y ait un accident. Ceci étant couteux, un débat doit être lancé. Mme FARGEOT Michelle se fait la porte parole de Mr ROBERT Jacky au sujet de chênes dont les branches sont tombées et risquent d'être dangereuses, chênes appartenant à Mr BIGOT ROBERT. Ils sont situés à cote de chez Mr DAVISSO.

Mme BARON BRUMAUD Kim demande si le nouveau photocopieur est arrivé. Mr le Maire répond que non, le transporteur semble trouver des difficultés de créneau de livraison, il faut relancer.

Mme FARGEOT Michelle demande les modalités du concours des villages fleuris, il a lieu le 4 Juillet 2008 à 15h00, le rendez vous est à la Mairie, la visite dure 15 mn.

Mr BOISSINOT Alain avertit que le journal Communal est pratiquement prêt, il ne manque que le mot du Maire et il sera imprimé.

Mr le Maire annonce qu'un courrier au sujet du PLU a été mis dans chaque casier, une réunion a lieu le 7 Juillet à 20h30 pour travailler dessus. De plus il revient de SAINT VAISE, durant la réunion le Conseil Communautaire lui a laissé entendre que la base de PABAN reste toujours en balance quant à son avenir. Il clôt le conseil par l'annonce au Conseil Municipal d'une réunion-bilan fonctionnement le 2 Juillet 2008 de 18h00 à 20h00.

La séance est levée à 22h45.

BARBAUD Françoise	BARON-BRUMAUD Kim	BESSONNET Joseph	BIGOT Eric
BOISSINOT Alain	BOUTINON Michel	DEGUIL Jackie	FARGEOT Michelle
GILLARD Liliane	HAMON François	KELLER Jean-Marc	MECHAIN Didier
MELLIER Jean-Michel	MERCIER Nadia	VILPASTEUR Geneviève	